

Cérémonie des vœux Interconsulaires

*Lundi 18 janvier 2016, 19h
Grenier Saint Jean, Angers*

**Conclusion d'Eric GROUD,
Président de la CCI de Maine-et-Loire**

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Après Gérard et François, il me revient de partager avec vous quelques pensées et orientations au titre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire.

C'est empreint de beaucoup **d'émotion** que je m'adresse à vous ce soir.

Les tragiques évènements de cette fin d'année 2015 ont amplifié ce que nous avons vécu il y a un an. A la **révolte et l'indignation** nous avons ajouté une volonté indéfectible d'affirmer nos valeurs républicaines, notre modèle sociétal. A suivre l'actualité nationale et internationale, nous ne pouvons que constater, presque tous les jours, que nous sommes entrés dans une période d'instabilité durable où nos valeurs et nos intérêts sont traqués à travers le monde. L'entreprise est au cœur de ces enjeux. Les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs sont résolument mobilisés sur tous ces sujets. La CCI a d'ailleurs engagé, avec et pour ses apprentis, jeunes citoyens du monde et de l'entreprise, un travail sur les valeurs et symboles de la république. Une exposition a été inaugurée la semaine dernière au Centre Pierre Cointreau et de nombreuses initiatives se poursuivront, durant 3 mois au sein de nos trois établissements d'Angers, Cholet et Saumur, pour partager, échanger et réfléchir sur ces fondamentaux du vivre ensemble.

Une émotion, ensuite, suscitée par la **fin d'un cycle**. Celui de ce mandat consulaire qui se terminera en fin d'année. Cinq années particulièrement denses, dans un contexte économique difficile, avec

des engagements sans faille des chefs d'entreprise, élus bénévoles, qui m'entourent. Qu'ils en soient tous publiquement et chaleureusement remerciés. Nous n'avons cependant pas encore fini notre tâche. Bien que nos moyens soient drastiquement amputés par le gouvernement, nous entendons nous mobiliser fortement tout au long de cette année **sur trois axes majeurs.**

1.

Notre premier engagement en 2016 portera sur **l'emploi**. Nous devons, acteurs publics et privés, Etat et collectivités, être plus que jamais mobilisés pour cette cause d'intérêt national. Eradiquer en premier lieu le chômage des jeunes. Comment convaincre les jeunes générations des valeurs de notre république quand nous n'arrivons pas à leur proposer un emploi ! 4000 apprentis en moins dans notre Région en quelques années. Quand on sait que c'est une arme d'insertion massive, c'est un énorme gâchi que de ne pas investir davantage dans cette voie. La CCI de Maine-et-Loire a réalisé, en fin d'année, un manifeste pour le **développement de l'apprentissage**. Je ne vais pas reprendre ce soir nos constats, orientations et propositions. Elles sont accessibles sur notre nouveau site internet. Je vous invite d'ailleurs à le consulter. Il contient une mine d'information pour les entreprises et les collectivités locales. Fort de notre expérience (60 000 apprentis formés ces 20 dernières années à Angers, Cholet et Saumur !), nous entendons contribuer avec conviction et détermination au Grenelle de l'apprentissage annoncé par le nouveau Président du Conseil Régional des Pays de la Loire. C'est un enjeu de toutes les parties prenantes, Etat, Rectorat, Collectivités, syndicats, fédérations professionnelles et Entreprises. Et si en 2016, nous faisons le pari, ici ce soir en Maine-et-Loire, terre historique d'apprentissage, que chaque entreprise compte au moins 1 apprenti à la rentrée de septembre prochain ? Pour y arriver nous avons un vrai enjeu sur l'orientation. Aussi, le 29 janvier prochain nous invitons les jeunes de ce département, dans le cadre des Troisièmes Nuits de l'Orientation, à venir à la découverte des professions et métiers au siège de la CCI. 100 professionnels seront mobilisés.

La bataille pour l'emploi passe également selon nous par un renforcement des engagements de tous en faveur de **l'entrepreneuriat**. Nous sommes tous entrepreneurs de notre vie et nous devons en prendre pleinement conscience. Nous devons donner le goût d'entreprendre et cela aussi aux jeunes dans tous les cursus de

formation en favorisant autant que faire se peut des expérimentations et initiatives. Le concept des Maisons de la Création et de la Transmission devra évoluer, grâce à l'impulsion de ses partenaires financiers et des opérateurs, pour intégrer de nouveaux formats d'accompagnement et de nouvelles offres. Faisons vivre au plus grand nombre la Grande Aventure d'Entreprendre. En octobre prochain, nous nous retrouverons très nombreux pour cette grande fête annuelle de l'entrepreneuriat. Nous étions plus de 600 à l'ESEO en 2015. Je compte sur vous pour dépasser allégrement cette jauge !

Mais cette bataille pour l'emploi ne pourra être menée sans que nos entreprises puissent gagner en compétitivité. Une entreprise ne recrute pas, ne forme pas, si elle n'a pas un niveau d'activités suffisant. Bien évidemment, la compétitivité est liée à un cadre législatif, réglementaire et fiscal que nous devons absolument alléger, simplifier et stabiliser. Nous comptons plus que jamais sur nos élus pour y œuvrer. Mais si cette dimension fait figure de condition nécessaire, elle n'est pas suffisante.

2.

La **compétitivité** doit ainsi être recherchée à travers de nouveaux modèles économiques, de nouveaux marchés, de nouvelles formes d'organisation. En 2016, votre CCI accompagnera encore plus la **Troisième Révolution Industrielle et Agricole. Cet engagement interconsulaire en Pays de la Loire trouve d'autant plus d'échos auprès de tous après la COP 21.** La CCI incitera les entreprises à travailler leur **performance énergétique** mais aussi tout particulièrement les invitera à s'investir dans l'économie de la fonctionnalité, dans l'écoconception et l'économie circulaire. Des expériences pilotes et novatrices seront menées dans le Segréen ou les Mauges par exemple.

Nous renforcerons notre accompagnement des TPE et des PME dans la **digitalisation et la robotisation** de leurs activités. Le numérique ce n'est pas une option ! C'est une question de survie pour ceux qui en douteraient encore et ce sont de nouvelles opportunités pour tous les autres. Nous avons la chance d'avoir un territoire qui est labélisé dans le cadre de la French Tech après une mobilisation sans faille de tous les acteurs autour du Président d'Angers Loire Métropole. Nous bénéficions de nombreux atouts parmi lesquels figurent des

entreprises agiles et dynamiques, un cluster électronique de rang européen (We Network), un accélérateur industriel original et innovant autour de l'internet des objets, la Cité de l'Objet Connecté, des établissements d'enseignement supérieur (Ecoles et Universités) aux multiples facettes et compétences et des territoires ouverts à l'expérimentation.

Favoriser l'internationalisation de nos entreprises, les accompagner dans la conquête des nouveaux marchés, seules ou de plus en plus dans le cadre de démarches collectives et collaboratives, mais aussi les accompagner dans la recherche des financements nécessaires à l'atteinte de ces objectifs seront les autres priorités de cette année.

Sur le volet international, je vous invite, par exemple, à noter la date du 5 juillet prochain où se déroulera, au Centre Pierre Cointreau, notre biennale Embarquement International. L'occasion de passer en revue avec tous nos partenaires les facteurs clés de succès d'une démarche globale à l'international.

3.

Bataille pour l'emploi et renforcement de la compétitivité des entreprises ai-je souligné. Le troisième volet de notre action, et sur lequel je souhaite insister, c'est celui de l'élaboration de **stratégies partagées entre d'un côté les entreprises et leurs représentants et de l'autre côté les collectivités locales et l'Etat**. Je me félicite du travail accompli durant cette mandature avec l'Etat, le conseil départemental, les communes et les EPCI de ce département. Nous avons mis en œuvre des conventions de partenariat ou d'alliance pour favoriser ces coopérations et collaborations. La mise en œuvre de la loi Nôtre, le renforcement des prérogatives du Conseil Régional, la restructuration territoriale importante à laquelle nous assistons avec l'émergence de communes nouvelles et d'une nouvelle carte de la coopération intercommunale vont contribuer à redessiner ces contours. Ces remises en question sont de formidables opportunités pour développer de nouveaux partenariats, inscrire l'économie au cœur des stratégies de développement, définir dans la plus grande complémentarité les champs d'intervention des acteurs qui feront de l'Anjou un territoire gagnant. Les moyens de la sphère publique baissent. Et il n'est plus envisageable aujourd'hui d'augmenter les impôts, ni sur les citoyens contribuables, ni sur les entreprises ! Cette rareté de la ressource fiscale exige de tous ceux qui la gère une

recherche permanente du meilleur effet de levier. L'effet de levier optimum on l'obtient rarement seul. Il nécessite un travail collaboratif permanent. Nous l'avons entre nos trois réseaux consulaires au niveau départemental mais aussi régional. Il nous faudra encore aller plus loin ensemble. Nous souhaitons contractualiser sur ces sujets avec le nouvel exécutif régional mais aussi avec l'ensemble des EPCI de notre département. Je me tiens, avec mes collègues élus, mobilisés au sein de nos conseils territoriaux, à la disposition de vous élus locaux, pour travailler dans ce sens.

Aussi, pour conclure, en mon nom et en celui de mes deux collègues, il me revient de vous souhaiter à toutes et à tous, à vos collaborateurs, à vos proches une très belle année 2016. Une année placée sous le signe de la bienveillance partagée, de l'esprit d'entreprendre et celui de collaborations fécondes. Une année qui nous permette de retrouver la confiance en nous et en l'avenir parce que nous adopterons tous, et en toute circonstance, une vision optimiste de notre environnement.

Merci de votre attention

Je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires qui ont permis le cocktail qui vous est offert ce soir :

- Bienvenue à la ferme et plus particulièrement l'équipe du Drive fermier
- La Commanderie des Talmeliers et son Président Roland BRIODEAU ainsi que la Fédération professionnelle de la boulangerie pâtisserie de Maine-et-Loire et son Président Stéphane BRANGER
- les apprentis et formateurs de la Chambre de Métiers et de l'artisanat et de la Chambre de Commerce et d'Industrie

François, Gérard et moi, au nom des trois réseaux consulaires de Maine-et-Loire, nous vous invitons maintenant à partager ce verre de l'amitié, notion qui prend plus que jamais tout son sens !

Bonne soirée à toutes et à tous